

VILLE DE CAEN
PROCES VERBAL D’AFFICHAGE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 AVRIL 2014

Approbation des procès-verbaux des séances du 16 décembre 2013 et du 24 février 2014.

- **Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014.**
- **Caen Habitat - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de fixer à 23 le nombre de membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat Caen Habitat ;

DECIDE de désigner 14 membres au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat Caen Habitat, dont 6 élus choisis au sein du conseil municipal, 7 personnalités qualifiées et 1 représentant des associations dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour ces désignations ;

- 6 Membres du conseil municipal

Sont candidat(e)s : M. Grégory BERKOVICZ, M. Pascal PIMONT, Mme Sonia de LA PROVÔTÉ, M. Ludwig WILLAUME, Mme Martine VINCENT, Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE.

- 2 Personnalités qualifiées ayant qualité d'élus d'une collectivité ou d'un E.P.C.I. du ressort de compétence de Caen Habitat, autre que la Ville

Sont proposé(e)s : M. Michel PATARD-LEGENDRE Maire de la Ville d'IFS, M. Pascal SERARD, Maire de la Ville de Carpiquet.

- 5 Personnalités qualifiées ayant des compétences en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales

Sont proposé(e)s : M. Bernard PATOUREL, Mme Catherine DESMARAIS, M. Baptiste LESEIGNEUR, M. Daniel TASSET, M. Philippe THA.

- 1 Représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

Est proposé(e) : Mme Michèle METAYER.

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Grégory BERKOVICZ, M. Pascal PIMONT, Mme Sonia de LA PROVÔTÉ, M. Ludwig WILLAUME, Mme Martine VINCENT, Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE, M. Michel PATARD-LEGENDRE, M. Pascal SERARD, M. Bernard PATOUREL, Mme Catherine DESMARAIS, M. Baptiste LESEIGNEUR, M. Daniel TASSET, M. Philippe THA, Mme Michèle METAYER sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat Caen Habitat.

Adopté à l'unanimité.

- **Société d'économie Mixte locale (SEML) Caen expo Congrès - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE de la démission de M. Christophe ALLEAUME et de Mme Martine VINCENT en qualité d'administrateurs de la Société Caen Expo Congrès et de celle de M. GROLLIER en qualité de censeur ;

DECIDE de désigner 1 administrateur et 1 censeur au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Caen Expo Congrès ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Est candidat(e) au poste d'administrateur :

Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC.

Est candidat(e) au poste censeur :

Mme Martine VINCENT.

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC est désignée en qualité d'administrateur et Mme Martine VINCENT en qualité de censeur pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte locale Caen Expo Congrès.

Adopté à l'unanimité.

- **Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes J.F. de Saint Jean - Présidence - Désignation du représentant du Maire**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de confier la présidence du Conseil d'Administration de cet établissement sur proposition de M. le Maire à M. Gilles GROLLIER.

Opération de vote :

- Nombre de votants : 53
- Bulletins blancs et nuls 2
- Suffrages exprimés 51
- Majorité absolue 26
- Pour 51
- Contre 0

A obtenu :

M. Gilles GROLLIER 51 voix

En conséquence M. Gilles GROLLIER est désigné pour assurer cette présidence.

COMPLETE en conséquence sa délibération du 14 avril 2014 susvisée.

Adopté à l'unanimité.

- **Commissions municipales - Désignation des membres**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de modifier sa délibération du 14 avril 2014 et de porter au maximum à 16 membres l'effectif de ces commissions ;

DECIDE de désigner les membres des commissions municipales créées par la délibération du 14 avril 2014 susvisée ;

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour les désignations suivantes ;

DECIDE de désigner pour siéger à la Commission "**Développement, Attractivité et Prospective**"

Sont candidat(e)s :

M. Pascal PIMONT, Mme Brigitte BARILLON, M. Bruno DURAND, Mme Corinne VILLECHALANE, M. Dominique GOUTTE, M. Grégory BERKOVICZ, M. Aristide OLIVIER, Mme Nathalie BOURHIS, M. Rudy NIEWIADOMSKI, Mme Véronique DEBELLE, Mme Sonia de LA PROVÔTÉ, M. Rudy L'ORPHELIN, Mme Josette TRAVERT, M. Eric VÈVE, M. Philippe DURON ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Pascal PIMONT, Mme Brigitte BARILLON, M. Bruno DURAND, Mme Corinne VILLECHALANE, M. Dominique GOUTTE, M. Grégory BERKOVICZ, M. Aristide OLIVIER, Mme Nathalie BOURHIS, M. Rudy NIEWIADOMSKI, Mme Véronique DEBELLE, Mme Sonia de LA PROVÔTÉ, M. Rudy L'ORPHELIN, Mme Josette TRAVERT, M. Eric VÈVE, M. Philippe DURON sont désignés pour siéger à la Commission "Développement, Attractivité et Prospective" ;

DECIDE de désigner pour siéger à la Commission "**Population et Vivre ensemble**"

Sont candidat(e)s :

M. Gilles GROLLIER, Mme Astrid FROIDURE-LE PETIT, Mme Mireille NOËL, Mme Stéphanie CALMÉ-GUILLOU, M. Patrick NICOLLE, Mme Amandine FRANÇOIS, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET, Mme Joëlle LEBREUILLY, M. Richard LECAPLAIN, Mme Véronique BOUTÉ, Mme Samia CHEHAB, Mme Marie-Jeanne GOBERT, M. Philippe DURON, M. Pascal BLANCHETIER ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Gilles GROLLIER, Mme Astrid FROIDURE–LE PETIT, Mme Mireille NOËL, Mme Stéphanie CALMÉ–GUILLOU, M. Patrick NICOLLE, Mme Amandine FRANÇOIS, Mme Patricia ZARAGOZA–NODET, Mme Joëlle LEBREUILLY, M. Richard LECAPLAIN, Mme Véronique BOUTÉ, Mme Samia CHEHAB, Mme Marie-Jeanne GOBERT, M. Philippe DURON, M. Pascal BLANCHETIER sont désignés pour siéger à la Commission "Population et vivre ensemble" ;

DECIDE de désigner pour siéger à la Commission "**Solidarité**" ;

Sont candidat(e)s :

Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE, Mme Catherine GIRAULT, M. Patrice MICHARD, M. Gérard HURELLE, Mme Emilie FREYMUTH, Mme Emmanuelle DORMOY, Mme Sophie SIMONNET, Mme Julie ROUSINAUD, M. Gilles DETERVILLE, Mme Claudine MAGUET ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE, Mme Catherine GIRAULT, M. Patrice MICHARD, M. Gérard HURELLE, Mme Emilie FREYMUTH, Mme Emmanuelle DORMOY, Mme Sophie SIMONNET, Mme Julie ROUSINAUD, M. Gilles DETERVILLE, Mme Claudine MAGUET sont désignés pour siéger à la Commission "Solidarité" ;

DECIDE de désigner pour siéger à la Commission "**Administration Générale et Ressources internes**" ;

Sont candidat(e)s :

Mme Martine VINCENT, M. Ludwig WILLAUME, M. Michel LE LAN, M. Philippe LAILLER, M. Dominique DUVAL, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC, M. Rudy L'ORPHELIN, M. Xavier LE COUTOUR, Mme Marie-Jeanne GOBERT, Mme Corinne FERET ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Martine VINCENT, M. Ludwig WILLAUME, M. Michel LE LAN, M. Philippe LAILLER, M. Dominique DUVAL, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC, M. Rudy L'ORPHELIN, M. Xavier LE COUTOUR, Mme Marie-Jeanne GOBERT, Mme Corinne FERET sont désignés pour siéger à la Commission "Administration Générale et Ressources internes" ;

DECIDE de désigner pour siéger à la Commission "**Développement durable, Espace Public et Patrimoine**" ;

Sont candidat(e)s :

M. Morgan TAILLEBOSQ, M. Nicolas JOYAU, M. Marc MILLET, M. Christophe ALLEAUME, M. Patrick JEANNENEZ, Mme Anne RAFFIN, Mme Emilie ROCHFORT, M. Antoine AOUN, Mme Julie ROUSINAUD, M. Pascal BLANCHETIER ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Morgan TAILLEBOSQ, M. Nicolas JOYAU, M. Marc MILLET, M. Christophe ALLEAUME, M. Patrick JEANNENEZ, Mme Anne RAFFIN, Mme Emilie ROCHFORT, M. Antoine AOUN, Mme Julie ROUSINAUD, M. Pascal BLANCHETIER sont désignés pour siéger à la Commission "Développement durable, Espace Public et Patrimoine".

Adopté à l'unanimité.

• **Commission de délégations de service public - Election des membres**

Le Conseil Municipal :

PROCEDE à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public,

Sont candidats :

Liste 1	Titulaires : Mme Brigitte BARILLON Mme Astrid FROIDURE – LE PETIT M. Michel LE LAN Mme Martine VINCENT M. Rudy L'ORPHELIN
----------------	--

Liste 1	Suppléants : M. Morgan TAILLEBOSQ Mme Catherine GIRAULT M. Dominique GOUTTE M. Antoine AOUN M. Eric VÈVE
----------------	---

Opérations de vote :

Nombre de votants (N) :	54
Sièges à pourvoir (S) :	5
Bulletins blancs et nuls (B) :	2
Suffrages exprimés E = N – B :	52
Quotient Electoral Q = E/5 :	52

Attribution des sièges au quotient électoral :

	Voix (V)	Quotient (Q)	Siège (S)
Liste 1	52	10,4	5

En conséquence, sont proclamés élus Mme Brigitte BARILLON, Mme Astrid FROIDURE – LE PETIT, M. Michel LE LAN, Mme Martine VINCENT, M. Rudy L'ORPHELIN en qualité de membres titulaires et M. Morgan TAILLEBOSQ, Mme Catherine GIRAULT, M. Dominique GOUTTE, M. Antoine AOUN, M. Eric VÈVE en qualité de membres suppléants.

Adopté à l'unanimité.

• **Commission Consultative des Services Publics Locaux - Désignation des membres**

Le Conseil Municipal :

FIXE la composition de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

- 5 conseillers municipaux (4 de la majorité, 1 de la minorité)
- 3 associations ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder à bulletin secret pour ces désignations ;

Sont candidats :

Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET, M. Ludwig WILLAUME, Mme Emilie ROCHEFORT, M. Pascal BLANCHETIER ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET, M. Ludwig WILLAUME, Mme Emilie ROCHEFORT, M. Pascal BLANCHETIER sont désignés pour siéger au sein de cette Commission.

DECIDE de charger, par délégation, le Maire de saisir pour avis la commission consultative de services publics locaux, dans tous les cas où sa convocation est nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

• **Conseil de discipline de recours - Désignation d'un représentant de la ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder à la désignation d'un membre du Conseil Municipal qui sera appelé à siéger, en tant que de besoin, au sein du conseil de discipline de recours ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour cette désignation ;

Est candidat(e) : Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC est désignée pour représenter la Ville auprès du conseil de discipline de recours.

Adopté à l'unanimité.

- **Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner 7 membres dont le Maire pour siéger à la commission locale de l'AVAP ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Sont candidat(e)s :

M. Pascal PIMONT

Mme Corinne VILLECHALANE

M. Morgan TAILLEBOSQ

M. Patrick NICOLLE

M. Ludwig WILLAUME

M. Xavier LE COUTOUR ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Pascal PIMONT, Mme Corinne VILLECHALANE, M. Morgan TAILLEBOSQ, M. Patrick NICOLLE, M. Ludwig WILLAUME, M. Xavier LE COUTOUR sont désignés en qualité de membres pour représenter la Ville à la commission locale de l'AVAP.

Adopté à l'unanimité.

- **Commission locale d'information relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire - Représentation de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant à la Commission Locale d'Information relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

Sont candidats :

-en qualité de titulaire : M. Marc MILLET

-en qualité de suppléant : M. Nicolas JOYAU ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Marc MILLET est désigné en qualité de membre titulaire et M. Nicolas JOYAU en qualité de membre suppléant pour représenter la Ville à la Commission Locale d'Information relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

Adopté à l'unanimité.

- **Risques technologiques - Commission de Suivi de Site des Dépôts de pétrole côtiers de Mondeville - Désignation d'un représentant de la Ville de Caen**

Le Conseil Municipal :

DESIGNE un représentant titulaire et un représentant suppléant qui seront proposés à M. le Préfet du Calvados pour siéger à la Commission de suivi de site des Dépôts de pétrole côtiers de Mondeville ;

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret ;

Sont candidats :

Membre titulaire : M. Ludwig WILLAUME

Membre suppléant : M. Nicolas JOYAU

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Ludwig WILLAUME et M. Nicolas JOYAU sont désignés, respectivement

en qualité de titulaire et de suppléant, pour siéger à la commission de suivi de site des Dépôts de Pétrole Côtiers de Mondeville.

Adopté à l'unanimité.

- **Centres sociaux de la Ville de Caen - Comité général de gestion - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner 5 représentants pour siéger au Comité de Gestion des Centres Sociaux ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Sont candidats :

Mme Patricia ZARAGOZA-NODET, M. Dominique DUVAL, Mme Mireille NOËL, M. Bruno DURAND, M. Gilles DETERVILLE ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET, M. Dominique DUVAL, Mme Mireille NOËL, M. Bruno DURAND, M. Gilles DETERVILLE sont désignés pour siéger au Comité de Gestion des Centres Sociaux de la Ville de Caen.

Adopté à l'unanimité.

- **Foyer Robert Rême - Désignation d'un représentant de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un membre du Conseil Municipal pour représenter la Ville à l'Association Caennaise pour l'Accueil des Jeunes Travailleurs - FOYER ROBERT RÊME ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Est candidate :

Mme Mireille NOËL

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Mireille NOËL est désignée pour représenter la Ville au sein de l'Association Caennaise pour l'Accueil des Jeunes Travailleurs-FOYER ROBERT RÊME.

Adopté à l'unanimité.

- **Conseil portuaire de Caen - Ouistreham - Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au conseil portuaire de Caen-Ouistreham ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Sont candidats :

Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC en qualité de titulaire ;

M. Grégory BERKOVICZ en qualité de suppléant ;

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC est désignée en qualité de titulaire et M. Grégory BERKOVICZ en qualité de suppléant pour représenter la ville au sein du conseil portuaire de Caen-Ouistreham.

Adopté à l'unanimité.

- **Université - Conseil d'administration - Commission de la Formation et de la vie universitaire - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DESIGNE les représentants de la Ville au sein des instances suivantes de l'Université ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

1 - Conseil d'administration de l'Université

1 membre titulaire et 1 membre suppléant

Sont candidats :

En qualité de titulaire :

M. Aristide OLIVIER

En qualité de suppléant :

M. Rudy NIEWIADOMSKI

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Aristide OLIVIER et M. Rudy NIEWIADOMSKI sont désignés, respectivement en qualité de titulaire et en qualité de suppléant, pour participer au Conseil d'administration de l'Université.

2 - Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

1 membre titulaire (homme) et 1 membre suppléant (homme)

Sont candidats :

En qualité de titulaire :

M. Rudy NIEWIADOMSKI

En qualité de suppléant :

M. Aristide OLIVIER

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Rudy NIEWIADOMSKI et M. Aristide OLIVIER sont désignés, respectivement en qualité de titulaire et en qualité de suppléant, pour siéger au sein de cette Commission.

3 - Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) – Désignation d'un représentant de la Ville.

Est candidat :

M. Rudy NIEWIADOMSKI

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, M. Rudy NIEWIADOMSKI est désigné pour représenter la Ville au sein du FSDIE.

Adopté à l'unanimité.

- **Université de Caen - Unités de formation et de recherche (UFR) - Instituts - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner les membres titulaires et suppléants ci-après pour siéger au Conseil des U.F.R. suivantes ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

1 - UFR de DROIT et des SCIENCES POLITIQUES

1 membre titulaire (femme) et 1 membre suppléant (femme)

Sont candidates :

Membre titulaire : Mme Brigitte BARILLON

Membre suppléant : Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Brigitte BARILLON est désignée en qualité de membre titulaire et Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE en qualité de suppléante pour représenter la Ville à l'U.F.R. de DROIT et de SCIENCES POLITIQUES.

2 - U.F.R. des SCIENCES et TECHNIQUES des ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES (STAPS)

1 membre titulaire (femme) et 1 membre suppléant (femme) :

Sont candidates :

Membre titulaire : Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE

Membre suppléant : Mme Emilie ROCHEFORT

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE est désignée en qualité de membre titulaire et Mme Emilie ROCHEFORT en qualité de suppléante pour représenter la Ville à l'U.F.R. des SCIENCES et TECHNIQUES des ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES (STAPS).

3 - U.F.R. des LANGUES VIVANTES ETRANGERES (L.V.E.)

1 membre titulaire et 1 membre suppléant

Sont candidat(e)s :

Membre titulaire : M. Rudy NIEWIADOMSKI

Membre suppléant : Mme Sophie SIMONNET

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Rudy NIEWIADOMSKI est désigné en qualité de membre titulaire et Mme Sophie SIMONNET en qualité de suppléante pour représenter la Ville à l'U.F.R. des LANGUES VIVANTES ETRANGERES (L.V.E.).

4 - UFR de MEDECINE

1 membre titulaire (femme) et 1 membre suppléant (femme) :

Sont candidates :

Membre titulaire : Mme Astrid FROIDURE- LE PETIT

Membre suppléant : Mme Véronique BOUTÉ

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Astrid FROIDURE-LE PETIT est désignée en qualité de membre titulaire et Mme Véronique BOUTÉ en qualité de suppléante pour représenter la Ville à l'U.F.R. de MEDECINE.

5 - UFR des SCIENCES DE L'HOMME

1 membre titulaire (femme) et 1 membre suppléant (femme)

Sont candidates :

Membre titulaire : Mme Emmanuelle DORMOY

Membre suppléant : Mme Martine VINCENT

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Emmanuelle DORMOY est désignée en qualité de membre titulaire et Mme Martine VINCENT en qualité de suppléante pour représenter la Ville à l'U.F.R. des SCIENCES de L'HOMME.

6 - UFR des SCIENCES PHARMACEUTIQUES

1 membre titulaire et 1 membre suppléant

Sont candidats :

Membre titulaire : M. Philippe LAILLER

Membre suppléant : M. Marc MILLET

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Philippe LAILLER est désigné en qualité de membre titulaire et M. Marc MILLET en qualité de suppléant pour représenter la Ville à l'U.F.R. des SCIENCES PHARMACEUTIQUES.

7 - UFR d'HISTOIRE

1 membre titulaire (homme) et 1 membre suppléant (homme)

Sont candidats :

Membre titulaire : M. Rudy NIEWIADOMSKI

Membre suppléant : M. Patrick NICOLLE

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Rudy NIEWIADOMSKI est désigné en qualité de membre titulaire et M. Patrick NICOLLE en qualité de suppléant pour représenter la Ville à l'U.F.R. d'HISTOIRE.

8 - INSTITUT d'ADMINISTRATION des ENTREPRISES (IAE) :

1 membre titulaire (homme) et 1 membre suppléant (homme).

Sont candidats :

Membre titulaire : M. Antoine AOUN

Membre suppléant : M. Bruno DURAND

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Antoine AOUN est désigné en qualité de membre titulaire et M. Bruno DURAND en qualité de suppléant pour représenter la Ville à l'Institut d'Administration des Entreprises.

9 - INSTITUT UNIVERSITAIRE de TECHNOLOGIE (IUT) :

1 membre titulaire (homme) et 1 membre suppléant (homme)

Sont candidats :

Membre titulaire : M. Dominique GOUTTE

Membre suppléant : M. Grégory BERKOVICZ

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Dominique GOUTTE est désigné en qualité de titulaire et M. Grégory BERKOVICZ en qualité de suppléant à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT).

10°- Ecole Supérieure d'Ingénieurs (ESIX Normandie)

1 membre titulaire et 1 membre suppléant.

Sont candidat(e)s :

Membre titulaire : Mme Joëlle LEBREUILLY

Membre suppléant : M. Christophe ALLEAUME

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Joëlle LEBREUILLY est désignée en qualité de membre titulaire et M. Christophe ALLEAUME en qualité de suppléant pour représenter la Ville au Conseil d'école de l'ESIX Normandie.

Adopté à l'unanimité.

• Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires - Désignation des représentants de la Ville

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au Conseil d'administration du CROUS de Caen ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Sont candidat(e)s :

En qualité de titulaire :

M. Rudy NIEWIADOMSKI

En qualité de suppléant :

Mme Joëlle LEBREUILLY

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Rudy NIEWIADOMSKI est désigné en qualité de membre titulaire et en qualité de suppléante Mme Joëlle LEBREUILLY sont désignés pour siéger au sein de ce Conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

• Association Abbayes Normandes - Route historique - Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant pour siéger au Conseil d'Administration de l'association "Abbayes Normandes – route historique"

Est candidate : Mme Patricia ZARAGOZA-NODET

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET est désignée pour siéger au Conseil d'Administration de l'association "Abbayes Normandes – route historique".

Adopté à l'unanimité.

- **Associations à caractère culturel - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner trois représentants pour siéger à l'association "**Artothèque de Caen**" ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Sont candidat(e)s : Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC, Mme Martine VINCENT, M. Philippe DURON.

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC, Mme Martine VINCENT, M. Philippe DURON sont désignés pour représenter la ville au sein de l'association "Artothèque de Caen".

DECIDE de désigner six représentants pour siéger à l'association "**Chanson à Caen**" ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Sont candidat(e)s : Mme Véronique BOUTÉ, M. Pascal PIMONT, Mme Catherine GIRAULT, M. Richard LECAPLAIN, Mme Claudine MAGUET, M. Pascal BLANCHETIER.

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Véronique BOUTÉ, M. Pascal PIMONT, Mme Catherine GIRAULT, M. Richard LECAPLAIN, Mme Claudine MAGUET, M. Pascal BLANCHETIER sont désignés pour représenter la ville au sein de l'association "Chanson à Caen".

Adopté à l'unanimité.

- **Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix - Approbation des statuts et désignation des représentants**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner trois représentants de la Ville pour siéger à l'Assemblée Générale de l'association ;

DECIDE à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Sont candidats :

M. Pascal PIMONT

M. Gilles GROLLIER

M. Pascal BLANCHETIER

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, M. Pascal PIMONT, M. Gilles GROLLIER, M. Pascal BLANCHETIER sont désignés pour représenter la Ville au sein de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix.

PRECISE que parmi ces administrateurs, M. Pascal PIMONT siégera au Conseil d'administration de cette association.

Adopté à l'unanimité.

- **Conservatoire Nautique Caen Normandie - Désignation des représentants de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner six représentants à l'Association Conservatoire Nautique Caen Normandie ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations ;

Sont candidats :

Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC

M. Morgan TAILLEBOSQ

M. Pascal PIMONT

M. Ludwig WILLAUME

M. Xavier LE COUTOUR

Mme Samia CHEHAB

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de ces désignations. En conséquence, Mme Catherine PRADAL-CHAZARENC, M. Morgan TAILLEBOSQ, M. Pascal PIMONT, M. Ludwig WILLAUME, M. Xavier LE COUTOUR, Mme Samia CHEHAB sont désignés pour représenter la Ville au sein de ladite Association.

Adopté à l'unanimité.

- **Association Réseau Grand Ouest Commande publique et développement durable - Désignation d'un représentant de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant de la Ville de Caen au sein de cette association ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour cette désignation ;

Est candidat : M. Grégory BERKOVICZ

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, M. Grégory BERKOVICZ est désigné pour représenter la Ville au sein de ladite association.

Adopté à l'unanimité.

- **Association Française de l'Eclairage (AFE) - Désignation d'un représentant**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un délégué à l'Association Française de l'Eclairage ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Est candidat :

M. Nicolas JOYAU

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, M. Nicolas JOYAU est désigné pour représenter la Ville au sein de cette Association.

Adopté à l'unanimité.

- **Club des Villes et Territoires cyclables - Désignation du représentant de la Ville**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant du Conseil Municipal afin de participer au Club des Villes Cyclables ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Est candidat :

M. Antoine AOUN

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, M. Antoine AOUN est désigné pour représenter la Ville au sein du Club des Villes Cyclables.

Adopté à l'unanimité.

- **Association Régionale Biomasse Normandie - Désignation d'un représentant**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un représentant de la Ville pour siéger au sein de l'association Régionale Biomasse Normandie ;

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour cette désignation ;

Est candidat :

M. Nicolas JOYAU

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, M. Nicolas JOYAU est désigné pour représenter la Ville au sein de cette association.

Adopté à l'unanimité.

- **Programme National Nutrition Santé (PNNS) - Désignation d'un référent**

Le Conseil Municipal :

DECIDE de désigner un référent pour les actions municipales du Programme National Nutrition Santé ;

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Est candidate :

Mme Amandine FRANÇOIS

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, Mme Amandine FRANÇOIS est désignée comme référente pour les actions du Programme National Nutrition Santé.

Adopté à l'unanimité.

- **Groupement d'Intérêt Public Caennais de Réussite Educative - Désignation d'un membre - Délibération complémentaire**

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE de la démission de Madame François en qualité de membre titulaire de la ville de Caen au sein du Groupement d'Intérêt Public Caennais de Réussite Educative ;

DECIDE de désigner un conseiller municipal en tant que membre titulaire pour siéger au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public caennais de Réussite Educative ;

DECIDE à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation ;

Est candidat en qualité de titulaire :

M. Pascal PIMONT

Constatant que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le Maire donne lecture de cette désignation. En conséquence, M. Pascal PIMONT est désigné en qualité de titulaire pour représenter la Ville au sein du Groupement d'Intérêt Public caennais de Réussite Educative.

Adopté à l'unanimité.

- **Activités culturelles - Signature des contrats d'artistes**

Le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement d'artistes, d'intervenants, d'auteurs, d'animateurs ou de techniciens, les conventions artistiques, les contrats d'achat ou de ventes de spectacles, de coréalisation et de coproduction dans la limite des crédits annuels votés pour :

- la saison 2014/15 pour les contrats d'engagement, les contrats de cession de droits d'exploitation d'un spectacle, les contrats de coréalisation et les conventions artistiques ;
- les saisons 2014/15, 2015/16, 2016/2017 pour les contrats de coproduction.

Adopté à l'unanimité.

Les délibérations peuvent être consultées à l'Hôtel de Ville, au Service des Assemblées.

AFFICHE A L'HOTEL DE VILLE, LE 2 MAI 2014